

légitimité des « chromas » ? et n'est-ce pas s'exposer à perdre ainsi dans le chant cette uniformité, si rigoureusement prescrite dès le début de l'Ordre ? Mais s'il s'agit d'une nouvelle édition, il n'y a personne pour applaudir aussi chaleureusement à cette proposition, que les rédacteurs du dit Graduel eux-mêmes. Cependant, quoiqu'on fasse, ce ne sera jamais une édition correcte et définitive : ce genre de travail en effet, plus encore que l'édition d'un Bréviaire, d'un Missel, est et sera *toujours* susceptible de nouvelles *corrections*.

Les Rédacteurs du Graduel Prémontré de 1910.

* * *

SAINT-NICOLAS DE FURNES

L'héritage scientifique et artistique de l'ancienne abbaye de Saint-Nicolas de Furnes fut dispersé. Il nous fut permis de glaner çà et là quelques souvenirs auxquels nous accordons une place dans cette revue pour en conserver au moins les traces.

Il existe quelques portraits et tableaux qui relèvent de l'abbaye ou du couvent des sœurs norbertines dans la même ville.

1. — Dans la famille de Brauwere, — actuellement à Bruxelles, — le portrait de Josse de Brauere, abbé de St-Nicolas (1667 — 28 déc. 1688).

2. — A l'église de Houthem, à l'autel de S^{te} Rose de Lima, jadis autel de S^t Sébastien, un tableau de grandes dimensions, formant le fond du retable, et représentant l'adoration des rois mages. Il fut peint par Bouquet et porte sa signature († 1677). Parmi les personnages de ce tableau se trouve le prélat Josse de Brauwere, agenouillé, reconnaissable à ses armes et devise. — L'on sait que le presbytère de Houthem-les-Furnes dépendait de l'abbaye des Prémontrés. La journalistique d'aujourd'hui l'appelle même « l'ancienne abbaye ». Elle date de 1686 et fut pendant la guerre le siège du quartier général. Le salon où se tinrent les conseils de guerre présidés par S. M. le Roi est décoré de peintures — paysages de moindre valeur. Il est question d'apporter quelques restaurations à ce souvenir historique.

3. — Chez les Annonciades de Furnes, le portrait d'un religieux prémontré, probablement un prévôt des sœurs norbertins. Il porte un ruban comme ceinture. La toile est de bonne facture.

4. — Chez les Sœurs Noires de Furnes, est conservé un grand

tableau, représentant saint Norbert entouré de sœurs norbertines provenant du couvent des sœurs de Béthanie.

5. — A l'église de Steenkerke existe un immense tableau, représentant l'adoration des mages. Parmi les personnages de ce tableau se trouve un abbé prémontré. La toile est de peu de valeur. L'artiste est inconnu.

6. — Le portrait de de Schaepmeester, de l'abbaye de Furnes et curé de Boitschoeke, et provenant de ce presbytère, est actuellement en possession de l'Abbé English, à Bruges.

7. — Un autre portrait d'un religieux de Furnes, curé de Boitschoeke, est en possession de M. English.

A l'église de St-Nicolas de Furnes, l'on possède un magnifique ciboire, orné des armes de Chrétien Duuve (1616-1636), et deux petits lutrins avec les armes de Réginald Olivier Beele, prélat (1731 — 23 févr. 1749). A la même église, on conserve la Croix de Sodalité, achetée à Anvers par Clou, O. Praem., fondateur de la Procession de Pénitence; un calice avec les armes de Wyts, o. Praem., et curé de St-Nicolas; des dalmatiques, chasuble et chape avec les armes d'Ignace Amerlinck (1749-1762). D'autres chapes d'Amerlinck se trouvent à Nieuport, à Ramscapele et à Oostkerke lez Dixmude.

Furnes.

C. R. O. P.

* * *

L'ABBAYE DE S. NICOLAS DE FURNES, DETRUITE PAR LE FEU. DEMANDE DE SECOURS. — 1700.

L'abbaye de Saint-Nicolas de Furnes eut énormément à souffrir pendant l'espace de quelques années à la fin du XVII^e siècle. Par suite d'une rupture des digues, les eaux de la mer ravagèrent les terres; le passage et le bivouac de troupes détruisirent fermes et moissons; les travaux de fortification de la ville de Furnes confisquèrent les meilleures terres et les moulins-à-vent des environs. L'incendie du 3 décembre 1699 vint achever de ruiner le monastère. Le prélat Milon Abordyn ne perdit par le courage et s'employa généreusement à la reconstruction de l'abbaye, « adjutricibus manibus propriis », dit Hugo, — une expression quelque peu équivoque qui permet de supposer que les demandes de secours, dans le genre